

■ 'Electroclée, Entreprise d'électricité S.A., en faillite', à Yverdon-les-Bains (FOSC du 10.12.1993, p. 6536). La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 6860 du 02.07.2004
(02349850 / CH-550.0.155.762-6)